



La Pêche

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PÊCHE

AVIS PUBLIC

**DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL AU RÈGLEMENT RELATIF AUX USAGES CONDITIONNELS
PORTANT LE NUMÉRO 145.31-2025.**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée :

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le mardi 8 septembre 2026 à compter de 19 h 30**, le Conseil doit statuer sur une demande d'usage conditionnel au Règlement relatif aux usages conditionnels portant le numéro 145.31-2025, pour la propriété sise au 65, chemin Burnside à La Pêche connue sous les lots 6 577 455, 6 564 290, 6 577 456 du cadastre du Québec.

Demande d'usage conditionnel afin d'autoriser l'ajout d'un usage afin de permettre la construction de trois (3) hébergements touristiques de type chalet.

La séance publique aura lieu à l'Hôtel-de-Ville de La Pêche, située au 99, route Principale Est à La Pêche. Au cours de cette assemblée, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ à La Pêche, ce 17^e jour du mois d'août deux mille vingt-six (2026).

Annie Racine
Directrice générale et greffière trésorière par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Annie Racine, directrice générale et greffière trésorière par intérim, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie aux endroits fixés par le conseil.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 17 août 2026.

Annie Racine
Directrice générale et greffière trésorière par intérim



65, chemin Burnside

